

# Préparation CP du 19/05/2021

1 message

Lucien Poirot < lucienpoirot@wanadoo.fr>

14 mai 2021 à 10:32

À : CP Agence Portuaire Nord <agence.portuaire.nord@manche.fr> Cc : SpI LEMAIGNEN Olivier <o.lemaignen@ports-manche.fr>

Bonsoir M. Leteissier

Pour préparation du Conseil Portuaire du 19/05/2021 vous trouverez en pièces jointes :

- Le courriel du 14/12/2020 à joindre au compte rendu du CP du 16/12/2020
- Le document pour prise en compte des corrections du compte rendu du CP du 16/12/2020
- Le courriel du 13/04/2020 qui sera à joindre au compte rendu du CP du 19/05/2021
- Le document de travail pour les questions relatives au rapport d'activité 2020 et au bilan financier 2020, à joindre également au compte rendu

Les représentants des plaisanciers seront regroupés en un seul point pour la vision du 19/05/2021

Bien cordialement

Lucien POIROT

## 4 pièces jointes

20201214 Courriel préparation CP.pdf

20210413 Courriel préparation CP.pdf

20210510 Document pour compte rendu CP du 16122020.pdf

20210510 Document pour CP du 19052021.pdf 59K \_\_\_\_\_

## Corrections Compte rendu du 16 Décembre 2021

### Présents

Nous avions noté la présence de Irène PUIG et Eric Jacob

# Chapitre 1, page 2, 6<sup>ème</sup> paragraphe, à remplacer par :

## A corriger:

« M. Poirot demande que soient intégrées les interventions qu'il a envoyées et actées dans le compte rendu du 25/11/2019 et qui n'y figurent toujours pas »

# Chapitre IV, Page 4, 2ème paragraphe

Paragraphe peu compréhensif.

## A corriger:

« M. Lemaignen explique qu'il n'y a pas beaucoup d'évolution et que le tableau présenté reprend la masse salariale depuis 2016 jusqu'en 2021. Le montant de cette masse salariale comprend également son assistante. »

Le cout des études ne peut pas être considéré comme salaire puisqu'on les retrouve dans les frais de siège. On mélange tout !

# Chapitre IV, page 4, 7<sup>ème</sup> paragraphe

Comment la structure a pu être présentée au conseil d'administration qui n'est composé que de 4 élus du Département et des 2 représentants de Portbail et St Vaast ? Comment les autres ports ont pu donner leur avis ? C'est quelque peu anti statutaire !!!

# Chapitre IV, page 4, 17<sup>ème</sup> paragraphe

### A corriger:

« M. Courtay demande des précisions sur les recettes diverses, 3 094 pour régates, recettes diverses passant de 1 568€ en 2019 à 12 354 en 2020. »

## Chapitre V, page 6, 3<sup>ème</sup> paragraphe

## A corriger:

« Ils sont approuvés avec 1 voix contre et une abstention sur 10 votants »

## Chapitre X, page 7, paragraphes à déplacer au chapitre III/travaux réalisés depuis le dernier conseil portuaire :

- « M. Courtay demande ......Seabin. »
- « M. Lemaignen répond que la mise en place .....régulièrement. »
- « M. Duloir confirme l'efficacité ..... maintenance. »

-----

### Point sur le rapport d'activité 2020

- Il manque un détail des travaux réalisés en 2020 et leurs coûts associés
- Travaux 2021 : pourquoi la subvention du Département, d'un montant de 28 000€, pour la zone technique et le parking n'est pas annoncée ?

\_\_\_\_\_\_

#### Points sur le bilan financier 2020

### Page 28-1

- 706881, recettes diverses SVT; donner un détail, à quoi cela correspond
- 781741, rep/dep clients SVT : forte hausse, à expliquer
- 791001, transfert charges exploit : forte hausse à expliquer

## Page 28-2

- 606131, eau : hausse malgré la pandémie et moins de fréquentation, pas logique, à expliquer
- 615201, entretien infrastructure : donner le détail
- 615501, entretien matériel : forte hausse, à expliquer
- 615601, maintenance : donner le détail
- 616100, assurance siège : raison pour laquelle cette ligne arrive sur SVT
- 622610, honoraires EC siège : signification de EC, montant en hausse à expliquer
- 625101, frais de déplacement : doublement en 2020, à expliquer

# Page 28-3

- 635111, taxe CFE/CVAE : quadruplement en 2020, à expliquer
- 681501, dotation provision exploitation : on note l'augmentation de ce poste à 173 K€, positif, pour quelles charges ?
- Impôts en conséquence de la ligne précédente : baisse notable du montant des impôts (fictifs) à 17% du montant de l'année précédente, positif

\_\_\_\_\_\_

## Analyse du bilan 2020

## Nous notons bien que :

- Le montant des provisions à fin 2020 s'élèvent bien à 243 000€ y compris les 173 000 € affectés à ce poste.
  Quelles sont les actions prévues ?
- Le montant des capitaux propres à fin 2020 s'élèvent à 337 479 €, pour une mise initiale de 30 000 €.

\_\_\_\_\_\_